

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 avril 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 et 31 mars 2016**

**2016 V 80** Vœu relatif aux comités de soutien aux 8 de Goodyear et à la criminalisation des luttes sociales.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant le jugement du 12 janvier 2016 du Tribunal correctionnel d'Amiens condamnant huit anciens salariés de l'usine Goodyear d'Amiens à 24 mois de prison, dont neuf mois de prison ferme ;

Considérant que le reproche leur était fait d'avoir retenu, entre le 6 et le 7 janvier 2014, le DRH et le directeur de la production, afin de protester contre la fermeture de cette usine de pneumatiques ;

Considérant la disproportion entre cette condamnation à de la prison ferme, décision sans précédent dans l'histoire sociale française pour des faits de séquestration, et la violence restée impunie que représente le licenciement des 1142 salariés de cette usine ;

Considérant que si la direction de Goodyear Dunlop Tires France, de même que les deux cadres concernés, ont retiré leur plainte, le Parquet a requis des peines de prison pour les huit syndicalistes ;

Considérant que, ces dernières années, les actions en justice à l'encontre de syndicalistes se sont multipliées, notamment sur le territoire parisien au travers des procédures à l'encontre des cinq syndicalistes d'ERDF ;

Considérant qu'en cas d'adoption du projet de loi travail, qui prévoit de modifier les règles de la démocratie sociale afin de les rendre plus favorables aux chefs d'entreprises, l'activité syndicale sera d'autant plus difficile à exercer ;

Considérant que la pétition nationale de soutien aux huit de Goodyear a recueilli à ce jour plus de 170 000 signatures ;

Considérant que près de 80 rassemblements de soutien se sont tenus en France le 4 février 2016, dont l'un réunissant environ deux mille personnes place de la Nation à Paris à l'initiative de la CGT ;

Considérant la création le 16 février 2016 à la Bourse du travail de Paris d'un comité de soutien parisien aux huit de Goodyear ;

Sur proposition de Didier Le Reste, Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche,

le Conseil de Paris:

- Condamne la criminalisation croissante dont les luttes sociales et syndicales sont actuellement l'objet ;
- Se déclare solidaire de la mobilisation des ex-salariés de Goodyear pour la défense de leurs droits ;
- S'engage à examiner avec bienveillance les demandes qui pourraient être formulées par le comité de soutien parisien ou celui de l'arrondissement .